

capitaine Hubbard le connaît bien ; je me nomme le vicomte Henri de Santis.

Parbleu ! si je en moi-même, j'en étais sûr : un parent !

Mais presque aussitôt, réfléchissant que ce n'était pas seulement le nom, que c'était aussi le titre et le prénom du jeune garde de corps tué par Hubbard, j'eus comme un moment de vertige. Hubbard avait fait un léger salut de la tête ; pas un muscle de sa face n'avait tressailli.

Vidal reprit sa place et frappa trois fois dans ses mains, à intervalles égaux. Deux détonations éclatèrent, confondues en une seule.

Hubbard était resté debout ; l'inconnu s'était affaissé à terre, avec un gémissement.

« Croyez donc aux pressentiments ! » murmurai-je en courant au blessé. Hubbard fut pris en cet instant d'un rire nerveux qu'il s'efforça vainement de retenir. Il alla reprendre son cigare posé avant le combat sur un tronc d'arbre, vérifia qu'il n'était pas éteint, et le remit à sa bouche.

Je m'étais penché sur le jeune homme qui ne donnait plus signe de vie. Je le crus tué roide. La balle l'avait atteint dans le côté gauche. Je coupai lestement l'habit, la chemise... Alors Vidal et moi poussâmes ensemble un cri. Mouilleron accourut et fut comme nous saisi d'épouvante ; nous nous regardâmes frissonnants sans pouvoir articuler une parole.

« Qu'y a-t-il donc ? » interrogea Hubbard toujours secoué par cet odieux rire qui se haçait entre ses dents.

« Comme nous ne répondions pas, il s'approcha. « Qu'y a-t-il ? Est-ce que je ne l'aurais tué qu'à moitié ? »

Mouilleron se jeta devant lui.

« Vast-en ! »
Le capitaine s'arrêta stupéfait ; il voulut écarter Mouilleron, mais celui-ci lui avait saisi les deux bras, le secouait avec rage et répétait : « Vast-en ! »

« Malheureux, criai-je hors de moi, plutôt à Dieu que vous vous fussiez tué hier soir ! »

Vidal blasphéma.

« Nous voilà propres ! C'est écrasant de honte. Tonnerre de Dieu ! »

En même temps que le sexe, nous avions reconnu la personne. Le capitaine Hubbard avait eu pour adversaire la célèbre chanteuse Rose Duverger, de l'Académie royale de musique.

Hubbard bouscula Mouilleron, arriva près du corps ; il le considéra un instant d'un œil fixe et étincelant, les cheveux droits sur la tête, la bouche écumante ; — puis il s'enfuit.

Si horriblement bouleversé que je fusse, il fallait faire mon métier. La victime n'était pas morte ; la blessure même ne paraissait pas très-grave. Deux gardes qui avaient entendu les coups de feu, accouraient sur le théâtre de cette triste scène ; ils m'aiderent à improviser un brancard sur lequel la jeune femme fut transportée à Vincennes.

Les deux témoins avaient fait comme Hubbard : ils avaient disparu.

Mlle Duverger ne reprit connaissance qu'à Vincennes, dans une chambre d'hôtel où je l'avais provisoirement installée. Ses premières paroles furent pour me prier de lui dire sans réticence la vérité sur son état. J'avais déjà sondé la blessure ; il n'y avait rien à craindre, mais le projectile, après avoir contourné les côtes, s'était logé près de la colonne vertébrale, et il s'agissait de procéder à son extraction. J'offris d'aller chercher Dupuytren ou Boyer.

« Croiriez-vous pouvoir réussir ? » me demanda-t-elle.

Je répondis affirmativement.

« Eh bien, je me fie à vous. »

L'opération était fort simple et je l'exécutai avec succès. Au bout de trois semaines, Mlle Duverger était guérie. Comme l'aventure eut un immense retentissement, cette cure, qui n'avait rien de merveilleux, me fit tout de suite une réputation.

J'appris par les gazettes la mort du capitaine Hubbard dont on avait trouvé le cadavre dans la forêt. Il s'était brûlé la cervelle.

ALBERT MARIE.

FAITS DIVERS

— Un affreux malheur est arrivé il y a quelque temps, chez M. R..., rue des Dames-Blanches, à Namur.

Un enfant de quelques mois a été étouffé dans son berceau par un chat qui s'était introduit dans la chambre à l'insu des parents. Quand on arriva à son secours, le pauvre petit être était mort et avait le visage horriblement égratigné.

— Les nouvelles que nous recevons de Gaspé sont loin d'être encourageantes. La pêche, qui a été bonne du côté du nord, a complètement manqué du côté du sud. Il faut ajouter à cela des pluies incessantes qui ont sérieusement compromis les travaux agricoles, en sorte que les espérances que les Gaspéens entretenaient de ce côté sont à peu près complètement déçues. Aussi on nous dit qu'il sont découragés et qu'un grand nombre songent à quitter ce pays et à émigrer au Manitoba.

— Un terrible accident est arrivé à Toronto, le 26 du mois dernier. Trois des enfants de M. Venables, ingénieur en chef des travaux, se sont noyés. Il paraît que M. et Mme Venables avaient laissé jouer leurs enfants près du quai vers sept heures en sortant pour faire une courte promenade. Ils avaient recommandé à leurs enfants de ne pas aller sur le bord du quai.

De retour à la maison, vers cinq heures, ils furent surpris de ne pas y trouver leurs enfants. La servante dit qu'elle les avait cherchés depuis 8 heures, mais qu'elle n'avait pu les trouver.

Ce matin à sept heures, deux des petits corps furent trouvés à 12 pieds de profondeur du côté Est du quai. L'autre cadavre fut trouvé environ une heure après.

Ces trois enfants, dont deux petites filles, étaient âgés respectivement de 9, 3 et 2 ans. On suppose que les deux plus jeunes seraient tombés à l'eau et que la plus âgée, voulant les secourir, est également tombée du quai. Sa figure était terriblement contractée. On croit qu'elle a d'abord voulu se servir de son châle pour sauver son jeune frère et sa sœur, et que les forces lui manquant, elle a été entraînée.

— On lit dans le *Canadien* de Québec :

« Des gens mal intentionnés, poussés par le fanatisme, ont fait disparaître l'inscription qui portait le nom de LEVIS, sur le monument des braves de Sainte-Foye. Ces personnes malicieuses ont coupé les rivets et ont enlevé la plaque sur laquelle se trouvait le nom de ce brave général. Il est vraiment regrettable d'avoir à signaler une action aussi infâme, qui démontre jusqu'à certains individus peuvent pousser le fanatisme contre tout ce qui touche à la gloire de notre nationalité.

« Au moment où des efforts inouïs se font pour obtenir une souscription nationale en faveur de la restauration du monument des braves de Sainte-Foye, non-seulement auprès de la population canadienne-française, mais aussi auprès de toutes les autres nationalités de cette ville, il est vraiment regrettable de rencontrer des êtres assez infâmes pour porter une main sacrilège sur un monument qui couvre des noms glorieux des races française, anglaise, écossaise et irlandaise, reposant dans une gloire commune. Mais nous devons dire ici que ce n'est qu'au nom du brave général Lévis à qui on en veut. C'est très-significatif. »

ENCOURAGEANT.—Monsieur Olivier Lachance, cultivateur de Chicoutimi, Saguenay, écrit qu'il a terminé ses récoltes le 26 août cette année, après avoir récolté 2,000 quintaux de grains de toutes sortes, 45 charges de paille et 200 charges de foin. Malgré cela, M. Lachance se propose de faire une deuxième récolte de foin dans la plupart de ses prairies, vers le 15 septembre. Cette nouvelle est assez encourageante après l'été pluvieux que nous avons eu.

SERVICE FUNÈRE.—Mardi 28 août, à 8 heures, a eu lieu à l'église Notre-Dame le service solennel pour le repos des âmes de Son Eminence le cardinal Franchi et de Son Excellence Mgr G. Conroy, évêque d'Arday et délégué apostolique au Canada. Il y avait un concours extraordinaire de prêtres et de fidèles. L'immense basilique était tendue de noir et un superbe catafalque entouré de nombreux jets de lumière, s'élevait au milieu de la nef. S. G. Mgr l'évêque de Montréal officiait ; M. le chanoine Plamondon, prêtre assistant ; les diacres d'honneur étaient les chanoines Lamarche et Dufresne, et les diacres et sous-diacres d'office, MM. Deschamps et Lévêque.

MEURTRE A SAINTE-CATHERINE.—Un épouvantable assassinat vient d'être commis à Gosford, dans la paroisse de Sainte-Catherine, comté de Portneuf. Depuis longtemps, deux voisins, l'un nommé Michael Farrell et l'autre Michael Conway, étaient en difficulté. Le moindre incident survenant entre eux suffisait pour rallumer la querelle. Hier, vers onze heures, Conway ayant fait passer son bétail sur la terre de Farrell, sans refermer la barrière, celui-ci, après avoir proféré les plus violentes menaces, courut chez lui, prit un fusil, et, visant son ennemi, lui fit sauter la cervelle. La mort, comme on le pense bien, a été instantanée. Le frère de la victime ayant voulu se jeter sur le meurtrier, celui-ci se mit en frais de recharger son arme, et le frère dut battre en retraite.

Michael Conway était un cultivateur fort respectable et jouissait de l'estime générale. Le meurtrier et la victime étaient tous deux très-vigoureux, et Farrell, quoique très-fort, redoutait Conway.

Ce Farrell est le même individu qui, il y a une quinzaine d'années, tua à coups de hache un nommé Meagher, frère de son beau-frère. Il fut acquitté, parce qu'il avait tué à son corps défendant. C'est un homme aux traits durs et à l'air déterminé.

La nouvelle du meurtre a exaspéré la famille Conway, qui est très-nombreuse, et le meurtrier, craignant qu'on ne lui fit un mauvais parti, est venu ce matin à quatre heures se livrer à la police.

Le *Chroniqueur* de Québec donne les détails suivants sur l'enquête qui a eu lieu, à Saint-Gabriel de Valcartier, sur le cadavre de Michel Conway. Le Dr Belleau était accompagné du Dr Vallée, de cette ville, et des constables de police Burke et Love. Les jurés suivants ont été assermentés : Anthony Maher, président, W. McKenna, P. McLellan, J. Holton, O. Langlais, F. Savard, D. Murphy, A. Stewart, J. Maher, M. Donovan, P. McCarthy, J. Farquhar, J. Poole, J. Cleary et J. Brennan.

Maurice Conway, frère du défunt, cultivateur de Saint-Gabriel de Valcartier, dit que la veille, il partit vers 2 heures pour aller à Sainte-Catherine, où demeurait le défunt. A quatre heures, il partit de la maison de son beau-frère pour aller chez M. McLaughlin.

Il y avait à peine un quart-d'heure qu'il y était quand le défunt arriva. Il nous demanda de l'accompagner jusqu'au marais, sur le chemin

Gosford, à environ un mille de chez McLaughlin. Il nous dit qu'il avait vu Farrell rôder dans les environs avec un fusil. Il craignait d'être tué par Farrell, et il voulait se faire accompagner par McLaughlin pour avoir un témoin, pour le cas où Farrell tirerait sur lui. McLaughlin accéda à la demande du défunt, et le témoin les accompagna. Ils rencontrèrent W. Landers qui se joignit à eux.

A environ un mille, le témoin vit Farrell avec un fusil. Il courait au bord d'un petit bois. Il s'avança ensuite vers nous. Arrivé à trois ou quatre verges du défunt, il lui dit de rebrousse chemin. Le défunt répondit qu'il allait s'en retourner, et immédiatement Farrell éleva son fusil et tira à la tête du défunt, qui tomba pour ne plus se relever.

Le défunt n'a fait aucune provocation quelconque, et il n'avait aucune arme sur lui. Le témoin essaya alors de désarmer Farrell, mais il ne put réussir. Il courut donner l'alarme.

Ce témoignage a été pleinement corroboré par McLaughlin et Landers.

Après ces témoignages et le rapport du médecin, le jury rendit un verdict de meurtre contre Farrell, et ce dernier fut immédiatement ramené à Québec et incarcéré.

Le défunt a 38 ans et laisse une veuve et 5 enfants. Le prisonnier a 51 ans et est père de 11 enfants.

SOUVENIR.—Tous les lauréats qui ont obtenu les médailles offertes par lord Dufferin dans les universités, collèges, convents, académies, du Canada, ont reçu de Son Excellence l'invitation de lui envoyer leur photographie.

Son Excellence désire en faire un album spécial.

— Deux hommes du comté d'Ottawa sont arrivés à Ottawa mercredi de la semaine dernière, ayant en leur possession des morceaux d'argent qu'ils disent avoir trouvés sur leur ferme.

On a porté ce minerai à un bureau minéralogique et on l'a trouvé très-riche. Il ne semblait pas avoir été récemment extrait du roc, car il avait une surface polie.

On a offert de suite \$20,000 pour la ferme, mais les propriétaires ont refusé.

TENTATIVE DE SUICIDE.—Un jeune marchand de 28 à 30 ans, M. Adélar Raciocot, de la société Raciocot et Descary, Nos. 165½ et 167 de la rue Saint-Joseph, a tenté à ses jours vendredi soir, dans les circonstances suivantes : il parut morne et soucieux toute la journée, mais cela fut attribué aux soucis des affaires et rien ne faisait prévoir le fatal résultat de cette mélancolie. Sur la fin de l'après-midi il partit pour la gare Bonaventure et revint chez lui immédiatement. Après avoir fait quelques recommandations à son commis il alla s'enfermer dans sa chambre à coucher. Il n'y avait pas cinq minutes qu'il était là, lorsque sa femme entendit trois détonations d'armes à feu. Devant ce qui se passait, elle courut dans la rue et rencontra M. Shea qui demeure le voisin, elle le pria de venir empêcher son mari de se tuer.

M. Shea monta jusqu'à la chambre à coucher, mais resta en dehors et empêcha Raciocot d'ouvrir la porte avant d'être désarmé. Après quelques minutes, il l'entendit déposer son revolver sur un bureau, et entrant aussitôt il le saisit par les mains pour l'empêcher de se faire d'autres blessures. Raciocot, qui avait momentanément recouvré la raison, pria Dieu de lui pardonner ce qu'il venait de faire et demanda un prêtre et un médecin. Le prêtre arriva bientôt suivi des docteurs Dubuc, Hingston et Bourke. Le malheureux jeune homme baignait dans son sang qui coulait abondamment par cinq blessures causées par les balles du revolver ; la première est dans le front, au-dessus de l'œil gauche ; la deuxième est dans la bouche où la balle a pénétré, sortant par la nuque ; la troisième est sous la mâchoire gauche ; la quatrième dans le sein gauche, au-dessus du cœur ; la cinquième, dans le côté gauche et traversant un poumon.

Les balles ont été extraites à l'exception de celles qui ont pénétré l'une dans le front et l'autre dans le poumon. La perte de sang avait rendu le blessé très-faible et les médecins n'ont pu donner aucun espoir de guérison. Le sergent de police Hilton ayant été averti, se rendit chez M. Raciocot qu'il trouva après souper. Il lui posa quelques questions, et comme l'esprit du malade ne paraît pas bien rétabli, il recommanda aux gens de la maison d'en avoir le plus grand soin. Les médecins conservent quelques espérances de guérison.

UN REMÈDE POUR LA CONSOMPTION

Un vieux médecin, retiré de sa profession, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un simple remède végétal pour la guérison prompte et permanente de la Consommation, de la Bronchite, du Catarrhe, de l'Asthme et de toutes les maladies de la Gorge et des Poumons, lequel est aussi un remède positif et radical pour la faiblesse des Nerfs et pour tous les maux nerveux, après avoir eu la preuve de ses merveilleuses vertus curatives dans des milliers de cas, croit de son devoir de le faire connaître à l'humanité souffrante. Animé par ce motif et le désir d'alléger les souffrances humaines, j'enverrai *gratis* cette recette à tous ceux qui la désireront, avec des directions complètes pour la préparation et l'usage du remède, en français, allemand ou anglais. Cette recette sera envoyée par la maille en adressant avec un timbre de poste et nommant ce papier : W. W. SHEAR, 149 Powers' Block, Rochester, N.-Y.

Elections générales. La plus grande excitation règne dans toute la Puissance. Quels seront les élus ? Voilà ce qu'on se demande partout. Beaucoup qui se pensent appelés en Chambre seront obligés de reprendre, tout penauds, le chemin de leurs foyers. Mais une chose certaine, c'est que la plus grande victoire sera remportée cet automne par la célèbre maison Pilon. Son importation est monstrueuse. Les marchandises sont riches, très-bien choisies, et peuvent être vendues à des bas prix sans précédents. Les tweeds, gros draps, et tous les lainages sont arrivés ; leur bon goût et leur bon marché étonnent tout le monde. Toutes les semaines nous recevons des centaines de caisses de nouveautés, et tous les jours des milliers de pratiques se pressent dans notre immense magasin pour visiter la magnifique installation de nouveautés que nous faisons journellement. De fait, jamais rien de tel ne s'est encore vu à Montréal. Nous recevons toutes les dernières nouveautés de New-York, Paris et Londres, et nous importons directement toutes nos marchandises nous-mêmes. C'est la raison pour laquelle nous pouvons vendre *tout* à des bas prix qui ne se sont jamais encore vus. Cet automne nous voulons faire le plus grand commerce de détail de la Puissance. Nous avons pris nos mesures en conséquence. Nous avons le local et les marchandises qu'il nous faut, et nous sommes certains d'avancer que les pratiques, toujours anxieuses d'acheter du beau et du bon à *bon marché*, s'empresseront de venir en foule comme par le passé.

Des avantages exceptionnels sont maintenant offerts.

A. PILON & CIE.

A NOS LECTEURS.—Nous sommes convaincu que nos lecteurs et aimables lectrices liront avec plaisir le compte-rendu d'une visite que nous avons faite récemment au nouveau magasin de M. P. E. LABELLE, le marchand de nouveautés de la rue Notre-Dame. On se rappelle que M. Labelle tenait ci-devant son établissement sur la rue Sainte-Catherine ; ce n'est qu'à la fin d'avril dernier qu'il a transporté son immense fonds de marchandises à Péroir qu'il occupe actuellement : 109, RUE NOTRE-DAME, entre les rues Bonsecours et Gosford. M. Labelle a cru devoir opérer ce changement afin d'avoir un local plus spacieux, plus central et répondant mieux aux besoins de sa nombreuse clientèle. Nous avons été surpris de voir les prix excessivement bas auxquels les marchandises sont vendues dans ce magasin. Une visite conviendra tout le monde de l'avantage qu'il y a de s'adresser à M. Labelle avant d'acheter ailleurs.

Au Magasin Rouge, 581, rue Sainte-Catherine.—COMPÉTITION SANS PRÉCÉDENT DANS LE COMMERCE DE NOUVEAUTÉS.—Notre magasin n'est ouvert que depuis un mois à peine, et des milliers d'acheteurs l'envahissent déjà tous les jours. C'est vraiment plus que nous osons espérer. Nous nous faisons toujours un devoir d'être véridiques et sans exagération dans l'annonce de nos marchandises, ne descendant jamais à ce système vulgaire et trompeur d'annonces pronant des marchandises qui n'ont aucune valeur appréciable. Nous savons, toutefois, que le public est trop intelligent pour s'en laisser imposer par ces réclames mensongères. Il nous suffira de dire que notre grande expérience dans l'achat des stocks nous donne une supériorité indéfinissable sur ce qui se soit pour l'achat et la vente de marchandises qui ne sont pas surpassées pour la nouveauté et le goût. Nous vendons nos Tweeds et nos Etoiles à Robes à une commission de 25 pour cent seulement. Nous coupons nos Draps et Tweeds *gratis*, et donnons les Patrons de Robes et de Manteaux par-dessus le marché ! La haute réputation dont notre maison jouit déjà pour les marchandises de deuil n'a pas de précédent à Montréal. Nous recevons tous les jours des témoignages flatteurs quant à la qualité et à la beauté des Marchandises de deuil que nous vendons, comme toutes les Dames peuvent s'en convaincre en nous honorant d'une visite. L. J. PELLETIER & CIE., Propriétaires ; J. N. ARSENAULT, Gérant.

AVIS AUX DAMES

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Autruches et de Vautours, de toutes couleurs ; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintes sur échantillon sous le plus court délai ; Gants nettoyés et teints noirs seulement.

J.-H. LEBLANC. Atelier : 547, rue Craig.

AVIS

Nos abonnés qui ne conservent pas *L'Opinion Publique* pour la faire relire nous obligeraient beaucoup en nous renvoyant les Nos. 7 et 18 de cette année, que nous voulons bien payer.

Une réconciliation par calembour.
Louis épouse Claire.
Au bout de quelques jours, ils veulent se séparer.
Un ami de la maison intervient et s'écrie :
— Cette séparation est impossible.
— Pourquoi ? lui dit-on.
— Parce que, si elle a lieu, la femme deviendra sourde et le mari deviendra aveugle.
— Comment cela ?
— C'est bien simple : Claire perdra Louis et Louis ne verra plus Claire !